

Communiqué du SNCS-FSU du 16 janvier 2025

« Key Labs » et rôle du CNRS dans la recherche :

Le SNCS-FSU demande une conférence nationale de la recherche

Le 12 décembre 2024, une nouvelle catégorie de laboratoires de recherche était présentée aux directrices et directeurs d'unité du CNRS par son Président-directeur général : les « *CNRS Key Labs* ». Cette catégorie vise à labelliser environ un quart des unités de recherche du CNRS pour y concentrer la majorité des moyens du CNRS. Le conseil d'administration du CNRS a entériné¹ ce principe des « *CNRS Key Labs* » le 20 décembre 2024.

Le SNCS-FSU s'oppose à la création des « *CNRS Key Labs* »² qui redéfinit radicalement pour les dix prochaines années la politique scientifique et les objectifs stratégiques du CNRS et, plus largement, le rôle et la place du CNRS dans le paysage de la recherche en France. Il est inacceptable pour le SNCS-FSU que cette politique des « *CNRS Key Labs* » ait été lancée par la direction du CNRS à l'insu des instances scientifiques³, des directrices et directeurs d'unité du CNRS et des autres tutelles des unités du CNRS.

Cette décision déplorable est une tentative de s'ajuster à la politique de sous-investissement chronique de tous les gouvernements depuis plus de vingt ans dans la recherche publique. Le CNRS n'ayant pas les moyens humains et financiers de soutenir une recherche de qualité dans l'ensemble de ses unités de recherche, la direction du CNRS préfère concentrer les moyens sur un quart de laboratoires labellisés « *CNRS Key Lab* » et laisser périliter les trois quarts restants des laboratoires.

Le CNRS est un outil extraordinaire de la recherche française, auquel ses agents et les personnels de la recherche publique sont attachés, et qui est reconnu et envié par les scientifiques du monde entier. Le SNCS-FSU défend un CNRS fort, volontaire et démocratique auquel est adossé le comité national de la recherche scientifique qui, représentant l'ensemble des personnels des unités du CNRS et de la recherche publique, joue un rôle essentiel dans la force et la vie démocratique du CNRS et de la communauté scientifique française.

Pourtant, depuis de nombreuses années, le comité national de la recherche scientifique et les personnels de la recherche publique sont soigneusement exclus des réflexions et décisions structurantes du paysage de la recherche. Les dernières en date sont : les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) et leur mise en œuvre par les établissements, l'élaboration de la prospective scientifique et la mise en œuvre des agences de programmes ; l'articulation sur les différents sites entre le CNRS, les universités et les autres organismes à travers la gestion et le pilotage des UMR (unités mixtes de recherche) ; et maintenant la politique des « *CNRS Key Labs* ». **Ces décisions, élaborées par les seules directions**

d'établissement en réponse à des injonctions de plus en plus contraignantes et excluant les instances et les personnels, conduisent à un paroxysme de confusion, de dissensions et de compétition entre acteurs dans le paysage de la recherche. Avant cela, ce mode de prise de décision a déjà conduit la recherche publique à un système de financement reposant quasi-exclusivement sur les appels à projet qui apparaît aujourd'hui totalement absurde et inefficace.

Le SNCS-FSU considère que cette situation très dégradée rend indispensable une réflexion d'ensemble sur l'organisation de la recherche publique en France, incluant la politique du CNRS et le rôle du CNRS dans la recherche, qui associe les instances du comité national de la recherche scientifique, les directrices et directeurs d'unité, les personnels, les directions d'établissement de la recherche publique (organismes de recherche et universités), etc. **Le SNCS-FSU demande l'organisation d'une conférence nationale ayant pour objectif de proposer une organisation de la recherche qui soit partagée par l'ensemble des personnels.**

En attendant, le SNCS-FSU appelle² tous les personnels, les instances du comité national de la recherche scientifique et les directrices et directeurs d'unité du CNRS à réagir, par tous les moyens, pour refuser la politique des « *CNRS Key Labs* ».

¹ Le conseil d'administration (CA) du CNRS a approuvé le 20 décembre 2024 le contrat d'objectifs, de moyens et de performance du CNRS pour la période 2024-2028 qui programme la politique des « *CNRS Key Labs* » avec trois votes contre (deux élu-es SNCS-FSU et une élue SNTRS-CGT), un vote abstention (une élue SNPTES-UNSA) et tous les autres votes pour (deux élu-es SGEN-CFDT et l'ensemble des nommé-es au CA du CNRS).

² **Communiqué du SNCS-FSU du 18 décembre 2024** – [Le SNCS-FSU appelle à refuser la politique destructrice des "key labs" au CNRS](#)

³ Il est inacceptable pour le SNCS-FSU que la politique des « *CNRS Key Labs* » ait été lancée par la direction du CNRS à l'insu des instances scientifiques : conseil d'administration du CNRS, conseil scientifique du CNRS, conseils scientifiques d'institut du CNRS, sections et commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique. Le SNCS-FSU s'associe pleinement à la [déclaration du conseil scientifique du CNRS du 20 décembre 2024](#) qui dénonce vivement l'absence de consultation du conseil scientifique « *en amont de la mise en place de cette politique structurante pour l'organisme, sur les objectifs stratégiques poursuivis, l'approche retenue et les critères utilisés par la direction du CNRS pour établir la liste préliminaire de "key labs"* ».

SNCS-FSU : Engagé-es au quotidien pour la recherche publique



syndicat@sncs.fr



www.sncs.fr



01 49 60 40 34



27 rue Paul Bert - 94200 Ivry sur Seine



@sncs_fsu



Sncs Fsu

